mairie

le Vigen information

printemps-été 2014

Diaporama

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE
EXPOSITION J.-F. DELÉRON
J. SILVÉRÉANO, ATELIER AMADIS

10

6

2

7

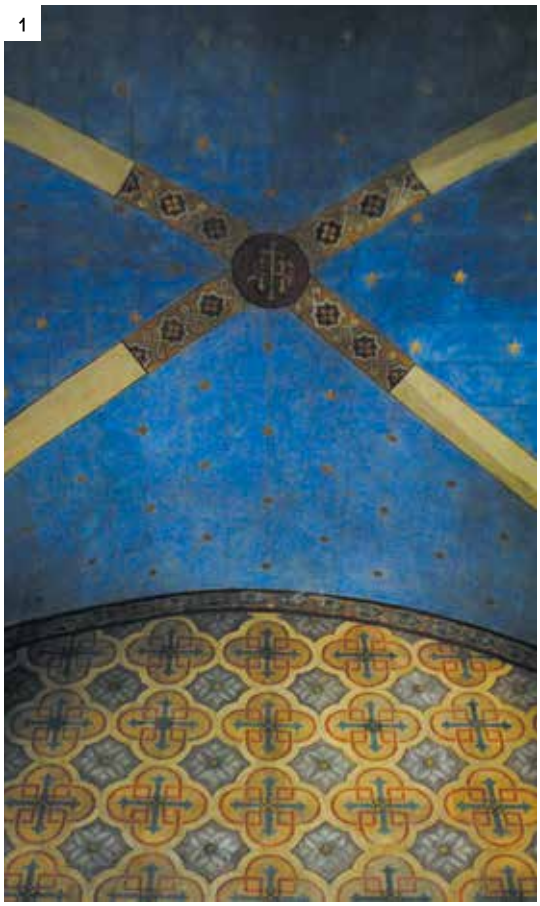
1

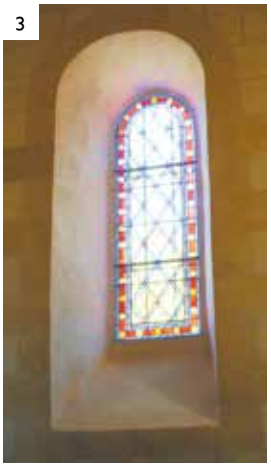
3

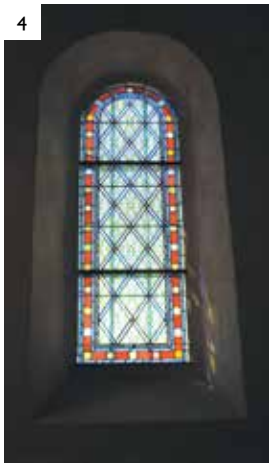
4

5

11

8

12

9

Photographies 1 à 5
RÉNOVATION DE L'ÉGLISE
Article en page 12

Photographies 6 à 9
EXPOSITION J.-F. DELÉRON
Article en page 12

Photographies 10 à 12
J. SILVÉRÉANO, ATELIER AMADIS
Portrait en page 18

Jean-Claude Chanconie

Maire du Vigen

Madame, Monsieur,

Le nouveau conseil municipal va avoir la tâche de réorienter la gestion de la commune selon le programme proposé par la liste arrivée en tête. Il doit le faire sans pour autant négliger les propositions des autres listes et sans casser la dynamique de développement engagée par les équipes des mandatures précédentes.

Les trois mandatures précédentes ont beaucoup investi dans plusieurs opérations : aménagement du bourg, école de Puy-Méry, église, restaurant scolaire, accueil petite enfance et vestiaires du foot avec Solignac, tennis, etc. Elles ont eu raison de le faire mais les emprunts liés aux opérations les plus lourdes ont épuisé la faible capacité d'investissement de la commune et les dépenses des opérations plus légères ont malmené sa trésorerie.
À cela s'ajoute que les frais de fonctionnement de certains de ces nouveaux équipements sont supérieurs à ceux des anciens.

L'insuffisance de nos ressources pour faire face à nos projets a des origines multiples. Nous bénéficions d'une géographie et d'une topographie agréables à vivre mais peu favorables au développement. Le passé historique et politique a pu conduire, souvent de très longue date, à des options malheureuses dont nous subissons encore les effets. Le Vigen du 19e et du début du 20e siècle était riche. Ça n'est plus le cas.

Nous avons toutefois des perspectives. Le développement de la population et des constructions apporte, les premières années passées, des ressources supplémentaires. Notre agréable cadre de vie est un facteur attractif important. Nous devons pouvoir mieux mutualiser nos dépenses donc les diminuer. Nous avons des économies de fonctionnement à faire en améliorant notre organisation et nos outils. Nous devons faire la chasse aux dépenses "de tradition" mais qui n'ont plus de véritable utilité ou qui ne correspondent plus au mode de vie actuel.

Bref il faut sans cesse s'interroger et accepter de remettre en cause des pratiques dont la justification semble évidente mais ne relèvent peut-être que nos habitudes de pensée.

Un jour un physicien posa la question suivante : pourquoi fait-il noir la nuit ? Inutile de préciser que la question fit beaucoup rire et qu'il y eut quelques doutes sur la santé mentale de son auteur. Toutefois notre physicien persista dans ses recherches pour répondre à la question. C'est ainsi que l'expansion de l'univers fut découverte. Et en effet, sans expansion de l'univers, si surprenant que cela paraisse, la nuit il ferait jour.

À toutes et à tous je souhaite que vous puissiez prendre quelques vacances, qu'elles soient excellentes et vous éloignent quelques temps de vos petits et grands soucis quotidiens.

Jean-Claude Chanconie

SOMMAIRE

P. 4-9
CONSEIL MUNICIPAL
Budget, tribunes des élus...

P.10-13
VIE DE LA COMMUNE
Les aménagements, les projets... de la municipalité.

P.14-17
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.18-19
PORTRAIT
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.20-22
CARNET
Agenda et mémento

mairie le Vigen

OURS

Le Vigen Information
printemps - été 2014

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen

Directeur de la publication
Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Rédaction
Commission communication,
avec la participation des associations
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : mairie du Vigen.

En couverture : fenaison

L'ÉQUIPE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

“ENTRE VILLE & CAMPAGNE”

Jean-Claude CHANCONIE
maire

Sylvie BAUDOU
1re adjointe
Affaires scolaires

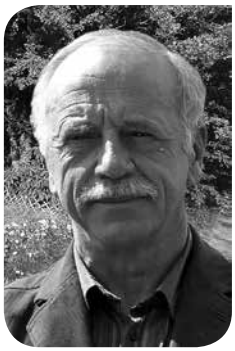

Armand LAPLAUD
2e adjoint
Urbanisme

Raymond BARDEAUD
3e adjoint. Infrastructures, travaux, voirie

Nathalie COUTY
4e adjointe
Communication

Monique MERCIER
5e adjointe
Vie municipale

Serge AUXEMERY
conseiller délégué
Organisation, méthodes

Christian BAYERON

Pierre Adrien ÉVÈNE

Didier FARNIER

Christine HERVY

Lydie LAGARDE

Laetitia MADRONET

Pascale REYTIER

“BIEN VIVRE ENSEMBLE AU VIGEN”

Sacha BIASSE

Jean-Luc BONNET

Virginie REIGUE-LAURENT

“LE VIGEN DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE”

Jean-Yves CACOYE

Joëlle RIBEYROTTE

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 10 avril dernier afin d'élire les délégués auprès des organismes extérieurs et de constituer les différentes commissions permettant de gérer la vie de la commune.

Ces commissions ont pour but de réfléchir, débattre, travailler pour améliorer le cadre de vie des habitants et de développer des "passerelles" avec des organismes extérieurs et surtout des communes limitrophes. Les conseillers constituant ces commissions se sont portés volontaires en fonction de leurs compétences mais aussi de leurs intérêts. À chaque commission, un compte-rendu est rédigé à l'attention de l'ensemble du conseil municipal afin que chacun soit au courant de l'avancée du travail en cours. Nous envisageons, pour les habitants qui le souhaiteront, de créer une lettre d'information par email (inscription sur le site de la commune) grâce à laquelle vous pourrez vous aussi connaître l'avancée de ces travaux.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX SOLIGNAC-LE VIGEN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM)
- Vice-président : Jean-Claude Chanconie
- Titulaires : Serge Auxemery, Raymond Bardaud, Sacha Biasse, Jean-Yves Cacoye, Monique Mercier
- Suppléants : Pierre-Adrien Evène, Virginie Reigue-Laurent

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENFANCE DU VAL DE BRIANCE (SIPE)
- Président : Jean-Claude Chanconie
- Titulaires : Sylvie Baudou, Virginie Reigue-Laurent, Joëlle Ribeyrotte
- Suppléants : Christian Bayeron, Sacha Biasse

AUTRES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE-BRIANCE-GORRE (SIAEP)
- Titulaires : Jean-Yves Cacoye, Christine Hervy
- Suppléants : Raymond Bardaud, Jean-Claude Chanconie

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE (SABV)
- Titulaire : Christine Hervy
- Suppléante : Lydie Lagarde

SYNDICAT ÉNERGIE HAUTE-VIENNE (SEHV)
- Titulaire : Armand Laplaud
- Suppléant : Serge Auxemery

LES COMMISSIONS

Le maire est de fait président de l'ensemble des commissions ; chaque commission est animée par un(e) vice-président(e).

AFFAIRES SCOLAIRES
- Vice-présidente : Sylvie Baudou
- Jean-Luc Bonnet, Lydie Lagarde, Laetitia Madronet, Joëlle Ribeyrotte

COMMUNICATION
- Vice-présidente : Nathalie Couty
- Christine Hervy, Lydie Lagarde, Virginie Reigue-Laurent, Joëlle Ribeyrotte

DÉVELOPPEMENT (infrastructures, développement durable, tourisme, cadre de vie, activités économiques)
- Vice-présidente : Lydie Lagarde
- Serge Auxemery, Raymond Bardaud, Christian Bayeron, Jean-Yves Cacoye, Pierre-Adrien Évène, Pascale Reytier

FINANCES
- Vice-président : Christian Bayeron
- Serge Auxemery, Jean-Luc Bonnet, Jean-Yves Cacoye, Virginie Reigue-Laurent

URBANISME
- Vice-président : Armand Laplaud
- Raymond Bardaud, Sacha Biasse, Jean-Yves Cacoye, Pierre Adrien Évène, Pascale Reytier

VIE MUNICIPALE (associations, culture, sports, loisirs, fêtes et cérémonies, actions jeunes et adolescents)
- Vice-présidente : Monique Mercier (fêtes et cérémonies)
- Sylvie Baudou, Jean-Luc Bonnet et Nathalie Couty (associations), Christine Hervy (culture), Pascale Reytier (salle polyvalente), Joëlle Ribeyrotte

APPELS D'OFFRES

Commission à pourvoir ultérieurement lorsque le cas se présentera

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- Président : Jean-Claude Chanconnie
- Christian Bayeron, Christine Hervy, Pascale Reytier, Joëlle Ribeyrotte
- Le CCAS comprend également quatre personnalités extérieures au conseil municipal.

CORRESPONDANT DÉFENSE ET PANDÉMIE
- Pierre-Adrien Évène

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LIMOGES MÉTROPOLE
- Titulaire : Jean-Claude Chanconie, 8e secrétaire
- Suppléant : Armand Laplaud (par intérim)

Suite à un problème législatif au niveau du Sénat, les conseillers communautaires suppléants élus lors le 30 mars dernier ne peuvent actuellement siéger. C'est le cas de Sylvie Baudou qui occupera son poste dès le problème réglé.

Comptes 2013 et budget 2014

Le "budget" comprend deux éléments : le compte de résultat de l'année écoulée et le budget prévisionnel de l'année à venir.

La structure de chacun des deux éléments du "budget" est identique et très simple. Elle comprend deux sections (deux comptabilités) indépendantes : le fonctionnement et l'investissement. Chacune des sections a ses propres dépenses et ses propres recettes. L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire le résultat, est en partie conservé en réserve, pour les années à venir, dans la section de fonctionnement et en partie versé à la section d'investissement dont il constitue une ressource.

Les dépenses et recettes du fonctionnement sont réparties en grands chapitres :

DÉPENSES

- Charges à caractère général (eau, énergie, alimentation, fournitures, entretien, prestations, publications, transports, télécommunications, affranchissements...) ; en fait toutes les dépenses de la vie courante.
- Charges de personnel.
- Autres charges de gestion courante (Indemnités, redevances, missions, pertes de créances, contribution à des organismes, subventions versées…)
- Charges financières (Intérêt des emprunts). Les intérêts des emprunts sont payés par le fonctionnement et le capital est remboursé par l'investissement.
- Charges exceptionnelles.

RECETTES

- Produits des services du domaine (concessions, redevance, garderie, cantine…).
- Impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières, attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire, droits de place, taxes diverses…)
- Dotations, subventions, participations (dotations et participations de l'État et du département, compensations de l'État, attributions de Limoges métropole, attributions diverses…)
- Autres produits de gestion courante (revenu des immeubles)
- Atténuations de charges (remboursements de frais ou de salaires avancés par la commune)
- Produits exceptionnels.

Les dépenses et recettes d'investissement sont également réparties en grands chapitres :

DÉPENSES

- Investissements (terrains, bâtiments, matériels, services…)
- Frais liés à des investissements (actes, diagnostics, contrôles, architectes…)
- Remboursement du capital des emprunts.

RECETTES

- Emprunts
- Subventions
- Taxes (Taxe locale d'équipement, Taxe d'aménagement…)
- Fonds de compensation de la TVA (FCTVA). La collectivité ne récupère pas la TVA sur les dépenses de fonctionnement. Elle la récupère partiellement sur les dépenses d'investissement. Cette récupération de fait par le moyen du FCTVA qui reverse à la collectivité environ 94,5% de la TVA l'année qui suit la dépense. Cette somme vient en recette du budget d'investissement.
- Partie du résultat de fonctionnement reversée à l'investissement.

Le compte de résultat 2013 de la commune a été adopté par le précédent conseil municipal lors de sa séance du 18 février 2014. Il a été approuvé à l'unanimité. Il est résumé dans les tableaux récapitulatifs (très synthétiques) ci-contre, avec une comparaison avec l'année 2012.

La ventilation des sommes retenue dans ces tableaux est un peu différente de celle des grands chapitres énumérés ci-dessus mais devrait être plus simple pour un lecteur qui n'est pas forcément un comptable averti.

- Les charges à caractère général augmentent de 7,1 % ; c'est beaucoup mais cela reste inférieur à l'augmentation des recettes.
- Les autres charges de gestion courante augmentent de 16,6 % ; cela provient pour l'essentiel de la forte augmentation des contributions au SIVOM et au SIVU qui passe de 23 800 € à 39 000 €. C'est là un effet secondaire et pernicieux, un peu compliqué à expliquer ici, du FCTVA évoqué plus haut.
- Les charges de personnel augmentent de 8,8 % ; c'est en partie l'effet de la réforme des rythmes scolaires.
- Les charges financières baissent de 8,4 % par le simple effet mécanique de la baisse, dans la section de fonctionnement, de la partie "intérêts" des emprunts. Cette baisse est compensée par l'augmentation équivalente, dans la section d'investissement, de la partie "capital".

- Les produits des services du domaine, majoritairement des loyers augmentent de 9,4 %. Ils fluctuent d'une année sur l'autre en fonction de l'occupation des locaux.
- Les impôts et taxes augmentent de 4,5 % ; cette augmentation est le produit de trois éléments : l'augmentation de la valeur des bases décidée par l'administration fiscale et qui est de l'ordre de l'inflation ; l'augmentation des taux décidée par la commune ; la croissance du "parc" du fait des nouvelles constructions, ce dernier élément étant le plus important.
- Les taxes diverses augmentent de 26,3 % ; elles sont pour l'essentiel constituées par la taxe additionnelle aux droits de mutation dont le produit est erratique d'une année sur l'autre.
- Les compensations de charges constituent un bloc assez hétérogène qui additionne des remboursements de Limoges métropole pour des travaux réalisés pour

FONCTIONNEMENT	2013	2012	Évolution
DÉPENSES			
Charges à caractère général (vie courante)	315 712	294 884	7,1 %
Autres charges de gestion	184 866	158 506	16,6 %
Charges de personnel	789 909	726 248	8,8 %
Charges financières	50 348	54 945	- 8,4 %
Charges exceptionnelles	12 352	646	non significatif
TOTAL DES DÉPENSES	1 353 187	1 235 229	9,5 %
RECETTES			
Produits du domaine	31 571	28 871	9,4 %
Impôts et taxes (habitation et foncier)	704 971	674 699	4,5 %
Taxes diverses	59 856	47 389	26,3 %
Compensations de charges	275 372	202 809	35,8 %
Attributions de Limoges Métropole	144 375	127 814	13 %
Dotations, subventions	297 136	331 661	- 10,4 %
Produits exceptionnels	12 932	1 240	non significatif
TOTAL DES RECETTES	1 526 213	1 414 483	7,9 %
RÉSULTAT	173 026	179 254	- 3,5 %

son compte, des participations des habitants (pour la garderie, l'école de musique..), des participations d'autres communes ou du département, etc. Pour l'essentiel ces compensations de charges viennent en déduction de nos charges de personnel. Elles progressent de 35,8 % notamment grâce à un remboursement exceptionnel.

- L'attribution de Limoges Métropole augmente de 13,0 % ; cette attribution a une base fixe de 127 814 € à laquelle s'ajoute un complément variable, éventuellement nul, d'une année sur l'autre.
- Les dotations, subventions sont en baisse de 10,4 % ; il s'agit pour l'essentiel des ressources en provenance de l'État dont on peut craindre qu'elles soient durablement à la baisse.

Au final les dépenses progressent de 9.5 % et les recettes de seulement 7,9 %. Le résultat baisse donc de 3,5 % ; il s'établit à 173 026 €.

Pour l'investissement la comparaison de deux années est peu significative. Les sommes engagées en dépenses et en recettes sont très variables d'une année sur l'autre. La petite taille de notre commune et ses faibles revenus ne nous permettent pas d'avoir un flux régulier d'investissements importants. Les années de forts investissements sont séparées de périodes plates plus ou moins longues (Le temps d'arriver aux termes des emprunts).
Les seules recettes réelles de la section d'investissement sont les taxes qui y sont affectées (23 550 € en 2013) et la part du résultat du fonctionnement reversé à l'investissement
(173 026 € euros au maximum en 2013. Les autres ressources sont artificielles : les emprunts sont des dépenses de remboursement de demain, les subventions sont de simples réductions de dépenses, le FCTVA est la restitution d'une dépense artificielle d'hier.
En 2013, la section d'investissement dégage donc au maximum comme ressource 173 026 + 23 550 = 196 576 €. De cette somme il faut déduire les 124 694 € de remboursement en capital des emprunts.
Il reste donc 71 882 €. C'est la somme maximum que 2013 peut dégager pour contribuer à de nouveaux investissements.
Cette somme peut être utilisée soit pour de dépenses comptant, soit pour rembourser l'annuité complète (capital et intérêts) d'un nouvel emprunt (800 000 € environ sur 15 ans). Cela signifie que si les choses restaient toujours égales par ailleurs (mêmes dépenses, mêmes recettes pour chacune des années à venir) et si l'on contractait un emprunt de 800 000 € sur 15 ans, on pourrait faire face à son remboursement mais on ne pourrait plus dépenser le moindre euro supplémentaire en investissement pendant ces 15 ans sauf lorsqu'un emprunt en cours arrivera à échéance et que nous n'aurons plus à payer son annuité.

Le tableau ci-dessous liste les annuités d'emprunt (Intérêts et capital) jusqu'en 2025 et les ressources cumulées

Année	Annuité	Réduction par rapport à 2013	Année	Annuité	Réduction par rapport à 2013
2013	175 042		2013	175 042	
2014	175 001	41	2020	120 603	54 439
2015	174 920	122	2021	120 303	54 739
2016	151 667	23 375	2022	107 671	67 371
2017	151 827	23 215	2023	80 282	94 760
2018	151 994	23 048	2024	75 624	99 418
2019	144 270	30 772	2025	75 624	99 418

qui seront dégagées lors des échéances des différents emprunts en cours.

Il faut aussi situer la commune sur le plan financier parmi les communes de Limoges Métropole (Limoges non comprise). En 2012 (les chiffres 2013 ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des communes) les ressources par habitant, déduction faites du remboursement des sommes engagées pour autrui étaient les suivantes :

CLASSEMENT DES COMMUNES EN FONCTION DE LEURS RESSOURCES PAR HABITANT Plus = commune de plus de 3 500 habitants Moins = commune de moins de 3 500 habitants					
1	+	1227	10	-	775
2	+	977	11	-	752
3	+	970	12	-	682
4	+	956	13	-	677
5	-	942	14	-	665
6	+	922	15	-	644 (LE VIGEN)
7	+	902	16	-	640
8	+	825	17	-	612
9	+	781	18	-	544

Le Vigen est en 15e position sur 18 avec 644 € par an et par habitant.
Le budget 2014 a été établi dans la continuité de celui de 2013. La nouvelle équipe n'avait pas le temps matériel de mener la réflexion nécessaire. Il intègre toutefois le transfert de l'école de musique au sein du SIVOM Solignac-Le Vigen. Cette modification importante, initiée par la mandature précédente, devrait avoir un effet bénéfique pour la commune mais il est trop tôt pour en mesurer la portée. Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1 % les taux des taxes foncières et d'habitation. Cette augmentation donnera à la commune une ressource supplémentaire de 7 000 € environ soit 10% de sa capacité d'investissement mais combien coutera-t-elle aux habitants ?

- Pour la taxe foncière sur le bâti la commune pèse pour 34 % environ de son montant total. Pour une taxe de 1 000 € le coût supplémentaire sera de 3,40 €.
- Pour la taxe d'habitation la commune pèse pour 58 % environ de son montant total. Pour une taxe de 1 000 € le coût supplémentaire sera de 5,80 € environ.

On peut dire en résumé que la situation de nos finances reste saine mais avec des marges de manœuvres extrêmement serrées. Si nous voulons continuer à investir pour assurer l'avenir il nous faut améliorer notre capacité d'autofinancement. La recette est très simple : dépenser moins et augmenter nos ressources. Elle n'est pas forcément facile à mettre en œuvre.

L'année 2014 devra être mise à profit pour redéfinir la stratégie budgétaire des années à venir.

Comités de villages

Ainsi que nous l'avions annoncé durant la campagne pour les municipales, nous allons commencer à lancer trois comités de villages qui permettront de mieux cerner vos besoins, vos envies, de partager des savoirs-faire et de répondre au mieux à vos attentes.

Après en avoir débattu nous nous proposons de réunir les habitants de quelques secteurs concernés courant septembre, après le "coup de feu" de la rentrée.
Nous leur adresserons fin août un courrier indiquant les dates des réunions, en espérant les voir nombreux et motivés.

Vous trouverez ci-dessous les thématiques que nous vous proposons d'aborder et les secteurs concernés :

- Leycuras, Puy-Méry et Le Coudert :
  Aménagement du "bassin d'orages", éclairage public

- Les Farges :
  Enfouissement des lignes, réfection des chaussées, éclairage public

- Chemin de l'âge :
  Aménagement de la voie de circulation

Commémoration

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, sous la pluie, en présence de Madame Annick Morizio, conseillère générale.

La tribune de vos représentants

La commune comptant moins de 3 500 habitants n'est pas soumise à l'obligation d'attribuer un espace d'expression pour les listes dites "minoritaires" dans son magazine municipal mais nous avons pensé qu'il serait opportun de donner la parole aux trois listes ***en leur attribuant un espace identique****. Il s'avère que, pour cette édition, chaque liste nous a communiqué son article sans forcément utiliser l'espace maximal qui lui était alloué. Les articles ci-dessous sont retranscrits tels qu'ils nous ont été confiés ; ils ne relèvent donc pas du contrôle du comité de rédaction et sont de la seule responsabilité de leurs auteurs.*

LISTE "ENTRE VILLE ET CAMPAGNE"

Les élections municipales sont passées ; le nouveau conseil municipal est en place.

Nous remercions celles et ceux qui ont accordé leur suffrage à notre liste et lui ont permis d'arriver en tête. L'application aux communes de plus de 1 000 habitants du mode de scrutin, auparavant réservé aux communes de plus de 3 500 habitants, a permis que les 19 sièges du conseil ne soient pas "réservés" à la seule liste majoritaire. Je regrette bien sûr que tous ceux qui ont fait campagne avec nous n'aient pas atteint le but ; mais c'est une bonne chose que d'autres sensibilités que la nôtre soient représentées au conseil municipal. À ce sujet je rappelle notre engagement qu'au sein du conseil, les élus minoritaires bénéficient exactement des mêmes informations et que leurs voix aient le même poids que les élus majoritaires. Je pense pouvoir dire que depuis la mise en place du conseil cela a été le cas et que ça le restera.

La mandature qui commence va être difficile. Comparées à celles d'autres communes plus favorisées, les ressources du Vigen sont faibles. De plus, nous n'avons pas su suffisamment mutualiser avec Solignac. Certes, nous avons fait ensemble l'accueil petite enfance et les vestiaires du foot mais les deux communes auraient pu réaliser chacune de considérables économies d'investissement et de fonctionnement en créant ensemble leur école et leur restaurant scolaire, en créant ensemble leur centre de loisirs et évitant de créer chacune de leur côté leurs locaux techniques des cantonniers. Je crains que les générations futures aient quelques bonnes raisons de nous reprocher nos politiques en la matière.

Si le Vigen n'est pas une commune riche, elle est par contre généreuse. Le temps passant il semble que cette générosité soit, quelques fois, accordée aux bénéficiaires en fonction de leur statut plutôt qu'en fonction de leurs besoins. C'est à revoir.

Il est nécessaire de faire une pause et de redéfinir, "majorité" et "opposition" ensemble, les programmes d'investissements. Il faut aussi clarifier les politiques de la commune et rationaliser son fonctionnement. Ça devrait prendre un peu de temps.

Jean-Claude Chanconie

LISTE "BIEN VIVRE ENSEMBLE AU VIGEN"

Les élections municipales de mars 2014 ont désigné un nouveau conseil municipal. Nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Après une très longue réflexion et en concertation avec l'équipe, Jeanne Leybros a finalement décidé de céder sa place à Jean-Luc Bonnet. "Fidèle à mes convictions, j'avais annoncé que je ne briguerai pas de 3e mandat, si je cède ma place c'est donc pour préparer l'avenir pour que des personnes efficaces au quotidien soient au courant des évolutions et des projets de la commune. J'aime le Vig en, je vis au Vigen et je reste au cœur de la vie de la commune ; je vais simplement vivre mes engagements de manière différente et je vous demande d'accorder toute votre confiance à mes colistiers."

Nous allons donc être attentifs aux projets, aménagements et événements culturels et sportifs de la commune. Notre volonté est de conserver le lien social entre l'élu et le citoyen. Nous soutiendrons donc à titre d'exemple la mise en place des "comités de villages" pour que chacun puisse trouver sa place dans la cité.

Jean-Luc Bonnet, Sacha Biasse, Virginie Reigue-Laurent

LISTE "LE VIGEN DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE"

Élus : Jean-Yves CACOYE, Joëlle RIBEYROTTE

Nous voulons tout d'abord remercier les vigenoises et les vigenois, qui par leurs votes, **nous ont permis de les représenter au conseil municipal**.

Nous sommes dans l'opposition municipale, **mais dans une opposition constructive**.

Présents dans les commissions, et dans les différents syndicats, nous interviendrons, respectueux de nos engagements, dans un esprit constructif.

De gauche par humanisme et par attachement aux valeurs de tolérance, de fraternité et de solidarité nous serons force de proposition, notamment pour la jeunesse (l'école), les personnes âgées, les services publics, la culture et le bien vivre ensemble.

Beaucoup de travail nous attend, trop d'années ont été perdues.

C'est pour l'ensemble de la population que nous nous engageons.

Très cordialement

Vie de la Commune

Fête de l'école à Puy-Méry

Écoles : des changements à la rentrée

Depuis la rentrée 2013 de nouveaux rythmes scolaires ainsi que des aménagements ont été mis en place au cours de l'année scolaire.

Courant mai 2014 l'Inspection d'académie, sous l'autorité du nouveau ministre de l'éducation, nous a proposé de procéder à une nouvelle organisation du temps scolaire à l'école pour la rentrée de septembre 2014. C'est chose faite : élus, enseignants et représentants des parents d'élèves se sont concertés. Cette réflexion commune, présentée et validée en conseil d'école, a débouché sur l'adoption d'un cumul des temps d'activités périscolaires (TAP) sur une demie-journée dans chaque école.

UNE ORGANISATION PLUS LINÉAIRE
ET PLUS SIMPLE POUR LES ENFANTS :

- École du Bourg : le vendredi de 14 h 45 à 16 h 15
- École de Puy-Méry : le jeudi de 15 h à 16 h 30

Ces activités périscolaires sont facultatives et gratuites ; les parents peuvent aussi récupérer leurs enfants dès la fin des cours. Mais au-delà de la découverte, du partage, du plaisir que ces activités procurent aux enfants, elles apportent aussi plus d'égalité sociale.

Nous travaillons dès à présent sur la mise en place d'ateliers pour septembre, en essayant de conserver une diversité pour que chaque enfant trouve son "bonheur" et soit "acteur" en choisissant lui-même l'activité qui lui conviendra.

Appel à participation :

Nous lançons un appel aux associations des communes du Vigen et de Solignac pour intervenir sur ces créneaux horaires mais aussi aux personnes qui souhaiteraient partager leur expérience avec les enfants.
N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la mairie ou à nous envoyer un email à l'adresse suivante : mairie-le-vigen@wanadoo.fr

Nous souhaitons bonne chance aux élèves de CM2 qui entrent en 6e et vont découvrir de nouveaux rythmes, d'autres apprentissages et l'univers du collège qui rompt avec celui de l'école élémentaire ; une nouveau pas pour "grandir" encore ! En souvenir de leur scolarité dans la commune, les enfants ont reçu le 2 juillet dernier un stylo plume de la part de la municipalité (voir photos page suivante).

PLUS D'INFORMATION

Les rythmes-scolaires au Vigen :
www.education.gouv.fr/annuaire

École de musique

Depuis le 1er janvier 2014, l'école de musique est passée en intercommunalité, elle est dorénavant gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de Solignac-Le Vigen.

Elle propose des classes de formation musicale et des classes d'instruments. Elle s'adresse avant tout aux enfants avec également un jardin musical pour l'éveil des plus petits aux rythmes. Un atelier chant (adultes et enfants) et un atelier d'ensemble permettent également de s'exercer en groupe au plaisir de la musique. Les cours débutent mi-septembre et s'achèvent fin juin par la présentation publique de l'audition qui rencontre à chaque fois un franc succès auprès des spectateurs.
Les inscriptions pour la saison 2014-2015 s'effectuent auprès de la mairie du Vigen ; priorité étant donnée aux élèves déjà inscrits et aux habitants de Solignac et du Vigen.

LES TARIFS MENSUELS VOTÉS LORS DE LA RÉUNION DU 17 JUIN 2014 SONT LES SUIVANTS :
HABITANTS DE SOLIGNAC ET DU VIGEN (SIVOM)

JARDIN MUSICAL
- 1re personne du foyer : 16,30 €
- 2e personne du foyer : 13,80 €
- 3e personne du foyer : 8,20 €

Pas de tarif dégressif habitants hors SIVOM : 21,40 €

FORMATION INSTRUMENTALE
- 1re personne : 36,70 €
- 2e personne : 31,10 €
- 3e personne : 21,40 €

Tarif unique pour les personnes hors SIVOM : 49 €

ATELIER CHANT
- 1re personne : 16,30 €
- 2e personne : 13,80 €
- 3e personne : 8,20 €

Tarif unique pour les personnes hors SIVOM : 20,65 €

ATELIER MUSIQUE D'ENSEMBLE
- 1re personne : 8,20 €
- 2e personne : 7,15 €
- 3e personne : 4,30 €

Tarif unique pour les personnes hors SIVOM : 10,70 €

Une réunion de présentation se tiendra dans les locaux de l'école début septembre. Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la mairie du Vigen ou bien consulter le blog de l'école de musique : ecoledemusiqueduvigen.musicblog.fr

CONTACTS

Mairie du Vigen : 05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr
Xavier Parlant : 06 20 24 23 58
Corinne Bouqueau : 06 03 68 15 62

EN IMAGES

Remise des cadeaux aux élèves de CM2 de Puy-Méry par Laetitia Madronet, conseillère municipale (article en page 11).

AU REVOIR MME LA DIRECTRICE

En avril dernier, Madame Gorce s'est éteinte à l'âge de 98 ans loin du Vigen, mais plus proche de sa famille. Certains habitants du bourg se souviendront sûrement de cette petite dame coquette qui, avec bonne humeur, se promenait dans les rues pour rejoindre ses amies pour une partie de cartes ou de scrabble. Mais, surtout, bon nombre d'entre nous n'oublieront pas l'institutrice et la directrice de l'école du bourg qui a vu grandir plusieurs générations. La municipalité rend hommage à cette figure incontournable de la commune et s'associe au chagrin de ses proches.

EXPOSITION JEAN-FRANÇOIS DELÉRON

Samedi 1er février, Jean-François Deléron accueillait de nombreux visiteurs venus découvrir ses œuvres.

C'est à la bibliothèque du Vigen que le médecin-musicien-peintre a accroché ses toiles, et ce, jusqu'au 15 février. En 1982, déjà, Sanfourche lui prédisait une belle carrière picturale, lui conseillant de reprendre sérieusement ses pinceaux dès qu'il aurait posé son stéthoscope. Aujourd'hui le médecin retraité s'en donne à cœur joie. Il a su créer un univers à la fois rassurant et flamboyant, dans lequel des femmes nues dansent sur des airs joués par des violoneux, chabretaires et accordéonistes, qui battent la mesure. Les personnages de Jean-François Deléron sont reconnaissables entre mille, tout en rondeurs, débarrassés d'articulations douloureuses et compliquées, contrastant avec des décors anguleux. Les brun, orange et rouge émerveillent, embrasant les cantous, couleurs chaudes qui fraternisent avec de magnifiques bleus. Le coup de crayon témoigne de la virtuosité de son auteur, les couleurs, de la recherche, de l'application et de la persévérance d'un homme qui, à vouloir se dépasser, nous éblouit et nous bouleverse par la générosité de son style. Les œuvres de Jean-François sont paradoxales : elles évoquent le passé, mais ne sont jamais nostalgiques tant elles sont résolument modernes. Elles témoignent d'un gros travail mais ne sont jamais laborieuses. Le vernissage était particulièrement réussi, agrémenté de notes de musique, d'éclats de rire et de manifestations d'étonnement.

Nous remercions chaleureusement Christian Laîné, correspondant du Populaire pour Le Vigen et auteur de cet article.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Un chantier qui devrait s'achever à la fin de l'été.

Rien de visible de l'extérieur, mises à part les cabanes de chantier, mais durant tout l'hiver l'église a été une ruche bourdonnante d'activité. Un ballet incessant de corps de métiers a investi les lieux ! Certains étaient de véritables artistes ! Le restaurateur de peintures murales de l'entreprise Malbrel , tel Michel-Ange sur son échafaudage, a redonné tout son éclat au ciel bleu étoilé d'or de la voûte du chœur ainsi qu'aux frises rouges à la périphérie des arcades de la nef et a dégagé la polychromie sur les têtes sculptées des transepts. L'entreprise Blanchon a réalisé des enduits neufs sur les murs, nettoyé les pierres de taille, dont certaines ont dû être changées et patinées, et la voûte entièrement repeinte est du plus bel effet. Le choix de la teinte des enduits, badigeons au lait de chaux et eau-forte qui ont été appliqués a fait l'objet de nombreux essais afin de trouver les tons les plus justes !
L'échafaudage a été déposé fin avril et la rénovation du sol a débuté au mois de mai, des dalles neuves, mais "vieillies" ont été posées dans les transepts, dont le sol était jusqu'alors en ciment !
Le maître verrier, Jean-François Guinot, toujours discret mais passionné, a procédé au nettoyage de toutes les baies, cinq ont été restaurées en atelier, une a été entièrement refaite à l'identique, un véritable travail d'artiste… De plus, tous les vitraux ont fait l'objet de la mise en place, à leur base, d'une bavette en plomb,

afin d'assurer une meilleure ventilation, travail long et minutieux bien que peu visible par le profane…
Durant le même temps un travail moins spectaculaire a été réalisé par l'entreprise d'électricité Delestre : de nombreuses gaines ont été placées à l'arrière des boiseries et sous les dalles afin d'alimenter, des spots discrets qui donneront une lumière d'ambiance, ainsi que les tapis chauffants prévus dans le premier tiers de la nef et dans les transepts. Les lustres anciens ont été nettoyés et restaurés, ils seront remis en place à la fin des travaux..
Au début du mois de juin, l'ébéniste M. Chatenet a commencé la pose des boiseries superbement restaurées dans ses ateliers.

Tous ces travaux ont été coordonnés et menés à bien grâce, à Monsieur Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques qui est le maître d'œuvre, et aux conseils avisés de la DRAC du Limousin.
Tout n'est cependant pas terminé…
Le projet de restauration des statues classées est en cours, et celles-ci retrouveront leur place à une date encore indéterminée.
Afin que cet édifice retrouve tout son sens religieux, la paroisse a pris en charge l'aménagement liturgique, un beau projet sera réalisé par des artistes locaux…

La commune remercie à nouveau tous les généreux donateurs qui se sont manifestés depuis le début de cette opération, mais tous les dons sont encore acceptés !

LE VILLAGE DES FARGES PASSE EN ZONE URBAINE

Depuis peu une zone d'agglomération a été définie sur le secteur des Farges.

L'objectif est d'y réduire à 50 Km/h la vitesse parfois excessive de certains conducteurs.
Des panneaux de type "début ou de fin d'agglomération" ont été mis en place sur les voies d'accès à la zone.
Pour la sécurité de chacun, soyez vigilants et n'oubliez pas que dorénavant vous pouvez être sujets à des contrôles de vitesse... alors, levez le pied !

TONTE ET TAILLE

Bon sens et courtoisie d'un côté de la haie, tolérance de l'autre...

Tonte des pelouses et taille des haies sont de rigueur en cette saison. C'est une activité nécessaire mais souvent bruyante...
Au Vigen aucun arrêté ne réglemente les jours et horaires de tonte ou de taille ; nous estimons qu'un peu de bon sens, de courtoisie et de tolérance sont les meilleures règles du savoir-vivre ensemble. Nous préconisons seulement de ne pas entreprendre ces activités trop tôt le matin ou trop tard le soir en semaine et d'éviter, si possible, le dimanche. On peut cependant comprendre que le voisin, qui travaille toute la semaine, sorte, après un samedi pluvieux, sa tondeuse le dimanche... Merci de votre compréhension et passez un bon été au jardin !

COOP

Ainsi que vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, le magasin COOP a fermé ses portes.

Ce commerce de proximité permettait à bon nombre d'entre nous de faire des courses d'appoint et aux personnes isolées de conserver un lien social. Cette fermeture due au dépôt de bilan de la gérance est provisoire et le magasin sera repris, Toutefois la procédure juridique devrait prendre encore deux mois environ. Bien que n'étant pas partie prenante et qu'elle n'ait aucun pouvoir en la matière, la mairie suit le dossier auprès des COOP et de l'administrateur judiciaire.

Dans l'attente de la réouverture n'oubliez pas qu'un autre commerce situé entre le Vigen et Solignac peut vous proposer un service de livraisons à domicile et n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour nous faire part de vos besoins.

Fermeture de la bibliothèque en août

La bibliothèque Louise-Michel sera exceptionnellement fermée du 9 au 28 août inclus. N'hésitez pas à faire le plein de livres ou dvd pour l'été et rendez-vous dès le vendredi 29 juillet aux horaires d'ouverture habituels !

Vie des Associations

Nemanja Radulovic
au 30e concert aux chandelles

CLUB DE L'AMITIÉ

Depuis sa création il y a trois ans, l'association compte 94 adhérents répartis dans cinq sections :

- Couture : tous les lundis, salle de l'ancien COOP
- Jeux : tous les mercredis, salle de l'ancien COOP
- Marche : tous les 15 jours le vendredi, départ devant la salle polyvalente
- Chant : tous les 15 jours un mardi sur 2, salle polyvalente
- Danse : tous les 15 jours un mardi sur 2, salle polyvalente

Les 22 et 23 mai, 40 personnes ont assisté au spectacle du Puy du fou.
Du 10 au 13 juin, un groupe de 16 personnes est parti pour un périple à pied à destination de Conques (Aveyron) en suivant les chemins de Compostelle.

Nos projets

- Courant décembre, nous envisageons un voyage sur le thème des marchés de Noël.... et pourquoi pas partir vers le sud ? (Le projet est en cours d'étude, d'autres informations suivront ultérieurement).
- Comme chaque année (salle polyvalente), ne manquez pas le spectacle de la section chant. Deux représentations au programme : samedi 15 novembre à 20 h 30 et dimanche 16 novembre à 14 h 15. Venez nombreux pour soutenir cette joyeuse troupe !

Contacts

Club de l'Amitié / Mairie du Vigen
06 11 40 87 71 et 05 55 31 96 06
www.le-vigen.fr

AAPPMA VIENNE-BRIANCE 87

C'est dans des conditions particulièrement défavorables, et malgré un effort d'alevinage important, que s'est déroulée l'ouverture de la pêche à la truite et nombre de pêcheurs

se sont trouvés bredouilles... Mais il en faut plus pour décourager nos membres qui, tout au long de l'année, auront bien d'autres occasions de taquiner le poisson !

Depuis quelques années, le lit de la Briance est envahi d'embâcles donnant refuge aux poissons ; une aubaine pour les vendeurs d'articles de pêche ! Afin de résoudre ce problème, nous avons, récemment fait procéder à leur enlèvement, en amont de Chalusset, par l'entreprise Ringaud de Boissac. Ce travail a été accompli avec l'aide de nos collègues de l'AAPPMA "La truite - Montmailler".
Nous avons également, comme chaque année, participé à la "Foire artisanale" du 1er mai du Vigen dans des conditions météorologiques, il est vrai, peu engageantes. Cependant nombre de jeunes sont venus s'essayer à la pêche à la truite dans le bassin installé à proximité de l'agence postale.
Ces jeunes auront également l'occasion de pêcher sur la Briance car, comme chaque année, nous organiserons un concours "jeune pêcheur" qui leur est réservé. Ce concours compte pour le critérium départemental "Est" ainsi que pour le challenge Fernand Doyen (Groupement des AAPPMA de Limoges). Entièrement gratuit il se déroulera le samedi 28 juin à Solignac (inscriptions à partir de 14 heures). Ce concours sera généreusement doté et tous les concurrents seront récompensés, nous invitons donc les jeunes pêcheurs à y participer.
Les pêcheurs adultes ne seront pas pour autant oubliés : nous avons prévu un concours le Dimanche 6 juillet mais, ne pouvant trouver sur la Briance, un terrain dégagé suffisamment important pour accueillir une trentaine de pêcheurs nous avons du nous résoudre à utiliser le "Pré de L'Étoile" situé, sur la Vienne, en amont de l'Aiguille, qui appartient au groupement des AAPPMA de Limoges dont nous sommes membres.

Contacts

AAPPMA
Foyer des Associations - 87110 Solignac
Agrément Préfectoral : W 872 000 429

ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE LIGOURE

Accueil de groupes en autonomie et accueil en gîte dans un cadre unique !

Notre association à pour objectif la réparation, l'entretien et la gestion du château de Ligoure afin de :

- découvrir des valeurs et des rapports différents de ceux basés sur le profit,
- permettre aux gens de construire leurs loisirs de façon autonome et communautaire,
- vivre son temps de loisir, non en consommateur mais en créateur.

Contacts

Association du Château de Ligoure
87110 Le Vigen
Vincent Bellan : 05 55 00 52 32

CRESCENDO AU VIGEN

Assiette musicale : une salle comble et comblée !

Le samedi 5 avril à partir de 19 h 30, l'association "Crescendo au Vigen" ouvrait les portes du centre culturel polyvalent pour sa soirée musicale annuelle. Dès 20 h 30, les spectateurs ont pu applaudir un spectacle de grande qualité présenté par les élèves des cours de chant de l'école de musique Le Vigen-Solignac, tout en dégustant des assiettes de tapas accompagnées, entre autres, de sangria ! Beau moment de convivialité et de partage entre les chanteurs et un public très réceptif, enjoué et participatif ! Vers 23 heures, place à la soirée dansante animée par des DJ sur-motivés qui ont assuré une ambiance "meilleure que les années précédentes", aux dires des danseurs…

L'association remercie la municipalité du Vigen, l'école de musique Le Vigen/Solignac, le magasin Eurolight Music (Limoges), ainsi que tous les bénévoles très investis qui ont permis à cette soirée de remporter un franc succès.

Prochaine manifestation

"3e Vide-grenier musical" le dimanche 5 octobre - 10 h / 18 h
Centre culturel polyvalent
Entrée gratuite
Achat/vente d'instruments de musique, cd, dvd, vinyles, partitions, sono… Ce vide-grenier est réservé aux particuliers.
Plus d'informations en septembre !

Contacts

Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
06 37 34 97 37 / www.le-vigen.fr
Et suivez-nous sur Facebook !

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

L'association a tenu son assemblée générale le 19 mars à la mairie de Solignac en présence de nombreux adhérents.

Le rapport moral a montré que, cette année encore, l'association, forte de 137 adhérents, a fait preuve de son dynamisme habituel. Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis dix fois pour mener à bien de nombreuses actions dont les principales ont été : Le concert "Jeunes talents", la participation à l'inauguration des jardins de La Borie, la présentation de plusieurs expositions lors de la nuit des églises, des journées du patrimoine et de la journée de la culture du Vigen. Enfin, la manifestation phare de l'année a été le 30e concert aux chandelles. L'organisation, que l'association voulait d'exception, a été confiée à Patrice Fontanarosa qui est venu accompagné de Nemanja Radulovic, étoile montante du violon, et du groupe les "Trilles du diable". Les chants de Noël ont été superbement interprétés par la chorale "Cantabile" (Solignac/Le Vigen). Ce magnifique concert a attiré plus de 600 personnes enthousiastes.
Le rapport financier a révélé des finances saines avec un exédent budgétaire. Comme chaque année l'association a bénéficié de subventions de la part des communes de Solignac et du Vigen, qui en sont vivement remerciées.

LE BUREAU 2014
- Présidente : Noëlle Gilquin
- Vices-présidents : Marie Françoise Thézard, Alain Fradet, Pierre Marie Vergnole, secrétaire : Christine Hervy
- Secrétaire adjointe : Françoise Souni,
- Trésorière : Jacqueline Coque
- Trésorière adjointe : Micheline Laurent

L'association s'adresse à tous les passionnés de patrimoine et de musique… Une réunion des membres actifs a lieu tous les premiers lundis du mois. Cotisations 2014 donnant lieu à déduction fiscale : membres actifs (16€), adhérents (10 €), bienfaiteurs (30€). Rejoignez-nous !

De nombreux projets sont en cours en 2014, mais retenez particulièrement :

- Le 19 décembre avec le concert aux chandelles à l'abbatiale de Solignac. Après le succès du précédent concert nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau Nemanja Radulovic. Cette nouvelle enchantera à la fois tous ceux qui, nombreux, ont regretté de ne pas être présents l'an dernier et ceux qui se réjouissent de retrouver cet artiste d'exception !
- "L'an 632… déjà l'Europe avec des moines en chemin…", une exposition gratuite visible durant tout l'été à l'abbatiale de Solignac.

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

COMITÉ DES FÊTES

La Présidente et la Vice-présidente tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées lors des manifestations.

Les membres, bénévoles, Mme Leybros et M. Chanconie (maires de la commune), les agents municipaux (notamment les cantonniers qui nous sont d'une aide précieuse pour l'organisation du 1er mai) mais aussi les aides d'un jour ou de quelques heures.

BILAN DU DERNIER LOTO

Moins de participants pour cette édition mais toujours une bonne ambiance et des gagnants visiblement satisfaits ! Le 1er prix était un séjour au Zoo parc de Beauval pour 4 personnes et nous serions curieux de savoir comment s'est passé le séjour de nos heureux bénéficiaires !

THÉ DANSANT

Belle réussite, tant sur le nombre de participants que sur la bonne ambiance ! Merci à Nicole Bergès et son orchestre pour sa bonne humeur et son talent.

GALA D'ACCORDÉON

Cette manifestation a elle aussi remporté un franc un succès. Les artistes en piste (Alexis et Jo musette, Nicole Bergès, Pascal Terrible, Jean-Pierre Roy - que nous remercions chaleureusement d'être venu de si loin pour cette soirée - Madeleine Laurent…) ont su conquérir leur public avec leurs valses, tangos et autres paso doble, pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

FOIRE ARTISANALE ET VIDE-GRENIERS DU 1ER MAI

Petite baisse de fréquentation due aux intempéries mais qu'importe ! Cela n'a pas entaché la bonne humeur des acteurs de cette journée désormais traditionnelle au Vigen. Que les membres du comité, les bénévoles nous ayant prêté main forte, les artisans et les courageux participants au vide-greniers en soient remerciés. Nous espérons que chacun a malgré tout passé une bonne journée !

CONCERT : OLIVIER VILLA

Cet artiste au grand cœur en pleine ascension s'est produit le 27 juin dernier à la salle polyvalente. Une partie des recettes a été reversée à l'association SOS Bébés 87.

Nos prochaines manifestations

- Loto le 4 octobre - 20 h 30 - Salle polyvalente
- Assemblée générale en décembre : la date sera communiquée par voie de presse et sur le panneau lumineux de la commune.

Nous serions heureux de voir arriver de nouveaux membres avec des idées novatrices ! Nous sommes ouverts à vos propositions, n'hésitez pas à nous en faire part !

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
comitedesfeteslevigen@gmail.com
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

NOS MANIFESTATIONS

"Méli-mélo de la Briance" : dimanche 28 septembre à partir de 10 h. Manifestation culturelle réunissant une trentaine d'auteurs, une vingtaine de peintres et des créateurs d'art. Entrée gratuite. Découvrez le programme en détail de cette 4e édition en page 23 !

NOS ANIMATIONS GRATUITES À LA BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL

Anita Marquet : 05 55 00 47 86
clvbsectionbibliotheque@laposte.net

- Juillet : exposition pour "les 100 ans de la mort de Jean Jaurès"
- Septembre : exposition sur le Conseil national de la Résistance
- Décembre : ateliers de Noël

COURS DE GYMNASTIQUE

Pascale Tuyeras : 05 55 00 43 62
pascale.tuyeras@wanadoo.fr

- Lundi 14 h 30 - 15 h 30 : seniors + 60 ans
- Mardi 18 h 30 - 19 h 30 : adulte 16/60 ans
- Jeudi 20 h 15 - 21 h 15 : adultes 16/60 ans

COURS DE DANSE AÉRO LATINO

Pascale Tuyeras : 05 55 00 43 62
pascale.tuyeras@wanadoo.fr

- Mardi 19 h 45 - 20 h 45 : tous âges

COURS D'INFORMATIQUE

05 55 00 50 16 et 06 23 81 13 81
clvbsectioninformatique@laposte.net

- Mardi 15 h - 17 h / Mercredi 14 h 30 - 16 h 30

UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

UNE BONNE SAISON !

- L'équipe première termine 2e du championnat de 1re division de district et accède à la promotion de ligue (niveau régional). Cette accession est une excellente nouvelle pour le club, ainsi que pour nos deux communes. L'USSV va de nouveau jouer à un niveau régional. Félicitations aux joueurs ainsi qu'à leurs dirigeants !
- L'équipe 2 a fini 11e du championnat de 3e division, cette équipe souvent remaniée, n'a pas pu éviter la relégation

en 4e division, malgré le courage de tous les garçons jusqu'en fin de saison.
- L'équipe 3 poursuit son "bonhomme de chemin" en milieu du classement et se retrouve avec plaisir les dimanches après-midi, tout comme l'équipe des vétérans.

ÉCOLE DE FOOT

Les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. La quarantaine d'enfants qui la compose, se retrouve avec plaisir, les mardis et mercredis soirs pour l'entrainement, ainsi que les samedis après-midi pour des plateaux et des matchs.

- L'équipe des U13 a fini en milieu de tableau du championnat excellence.
- L'équipe des U11 a évolué sur des plateaux dans la catégorie B et a fini 3e de la coupe René Villedieu.
- Les équipes U9 et U7 ont participé à divers plateaux dans le département, avec des résultats très satisfaisants.

En dépit d'une météo peu favorable, l'USSV a organisé son traditionnel tournoi de football du 1er mai avec 19 équipes (12 en U11 et 7 en U13) ; soit environ 150 enfants (sans compter les parents et accompagnateurs) !

Appels à candidatures !

- Pour la saison prochaine, l'USSV recrute et invite toute personne intéressée par la pratique ou l'encadrement du football homme ou femme. Nous recherchons également des arbitres.
- Une équipe senior féminine à l'USSV ! Le club souhaite créer une équipe féminine senior (jeunes filles à partir de 17 ans) au sein du club, mais également à partir de 6 ans pour l'école de foot.

PALMARÈS 2014 :

- Catégorie U11 trophée Dany Lavergne. Vainqueur : Pays de Nexon
- Catégorie U13 trophée Daniel Faissat Vainqueur : Limoges FC
- L'équipe 1 des U11 de Solignac a terminé en 3e place,
- l'équipe 2 en dernière place (équipe composée de quelques débutants qui évolueront dans cette catégorie la saison prochaine),
- Les U13 ont également terminé 3e en remportant la coupe de la meilleure attaque.

La saison s'est achevée par l'assemblée générale et la fête du club le 7 juin dernier. Au programme différentes rencontres de football, un concours de pétanque interne suivi d'un repas pour clore la journée en toute convivialité !

Contacts

06 84 71 04 98 / www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union-Sportive-Solignac-Le-Vigen

LES CAVALIERS DE LA BRIANCE

Dimanche 25 mai, l'association a organisé sa 18e tri-rando.

À pied à vélo ou à cheval, environ 80 participants sont passés par les châteaux du Bréjoux et de La Borie ; la pause déjeuner s'est effectuée au Pont-rompu. L'après-midi le parcours remontant sur Villebon a clôt la journée, le soleil a été de la partie jusqu'à l'arrivée des derniers marcheurs. Lors de la remise des lots en présence de Mme Annick Morizio (conseillère générale), le président Jean-Marc Bessaudou a souhaité remercier les communes de Solignac et du Vigen pour leur aide ainsi que tous les bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible.
Le président a aussi évoqué la prochaine édition, qui sera certainement remaniée avec une ballade un peu plus longue le matin, afin de ne pas repartir l'après-midi (à confirmer lors de la prochaine assemblée générale).

Prochaine manifestation

15e Endurance National aux Billanges (Solignac) les 13 et 14 Septembre prochains.
Inscriptions tél. 05 55 00 48 28 ou 05 55 06 92 43 ou 06 81 77 34 84

Contacts

Jean Marc BESSAUDOU (président)
06 81 77 34 84

Portrait

L'artiste dans son atelier

JULIEN SILVÉRÉANO, ATELIER AMADIS

Lorsqu'on pousse la porte, on se retrouve dans un univers plutôt masculin (gris et bordeaux) peu de mobilier mais des éléments choisis avec soin et des petites touches délicates : musique classique en fond, un métier à broder avec une pièce d'un goût exquis en cours, ici un ancien comptoir de mercerie, là un joli bouquet et des portants en métal brossé sur lesquels on découvre la nouvelle "griffe" de l'atelier Amadis.

Julien est un hôte accueillant et chaleureux, au look atypique (il porte une jupe longue ; l'un des modèles phare de sa collection homme), qui prend le temps et explique avec enthousiasme son parcours et sa démarche de créateur de mode.
Artiste polymorphe, Julien Silvéréano a vécu plusieurs vies avant de rencontrer le métier de couturier créateur. Dès l'âge de 15 ans, il suit des cours de danse classique durant plusieurs années puis intègre l'école de Rosella Hightower à Cannes où il découvre le chant et le théâtre : deux nouvelles disciplines qui l'amènent à la comédie musicale. À son retour sur Paris, il joue dans les années 90 dans "Cats" et "Kiss me Kate".
En parallèle, pour son plaisir, s'essaie à la couture et c'est par hasard il y a un quinzaine d'années qu'un ami metteur en scène lui demande de remplacer au pied levé le costumier d'une troupe de théâtre amateur. De fil en aiguille, il se pique au jeu et son travail, de plus en plus apprécié, l'amène à créer des costumes pour des compagnies professionnelles. Après avoir été longtemps dans la lumière, Julien n'imaginait pas qu'il aimerait autant travailler dans "l'envers du décor" ; sa vocation était née. Il travaille alors, entre autres, comme "petite main" pour les opéras Bastille et Garnier mais la vie parisienne lui pèse et il aspire à plus de calme.
C'est encore le hasard qui le mène à Limoges en 2009 en tant que chef de l'atelier costumes au théâtre de l'Union où il réalise des pièces pour les costumiers des créations. Une belle reconnaissance pour cet autodidacte qui au départ s'est formé seul à ce métier, bien qu'il ait suivi par la suite des formations poussées, notamment à la célèbre école Lesage* où il est initié à l'art très subtil de la broderie d'art. Mais au bout de 4 ans, cette activité de simple "exécutant" ne lui convient plus et le "démon" de la de créativité s'empare de nouveau de lui ! Il y a un an, il décide de créer sa propre activité, suit une formation d'entrepreneur à la chambre des métiers de la Haute-Vienne et se met en recherche d'un atelier ; pas question pour lui de quitter cette région qu'il a appris à aimer !
Là encore, le hasard fait bien les choses, il apprend par des amis qu'un atelier se libère au Domaine de Ligoure et lorsqu'il vient visiter les lieux c'est le coup de foudre ! Son projet est accepté et ce sera donc dans ce lieu calme et inspirant (la fenêtre de son atelier donne sur la verdure d'où émerge les majestueuses toitures du château) qu'il imaginera ses futurs modèles homme et femme. Après quelques semaines de travaux pour personnaliser la boutique (au rez-de-chaussée) et aménager l'atelier (à l'étage) Julien inaugure le lieu le 14 mai dernier.
Robes aux formes d'inspiration 50's ou de soirée dans des tissus luxueux et aux imprimés chatoyants, chemisiers, boléros brodés pour les dames, chemises, jupes longues d'inspiration japonaise, pantalons pour les hommes : vous entrez dans le monde du fait main sur mesure. Peu de modèles sont exposés car Julien propose des pièces uniques que vous pourrez personnaliser sur son site Internet ou à la boutique selon votre taille par le choix du tissu, la hauteur des ourlets, version avec ou sans manches et des accessoires permettant de faire évoluer votre vêtement selon votre humeur. On peut en effet agrémenter une chemise avec des cols et manchettes amovibles vendus séparément ou magnifier une petite robe droite par un tour de cou brodé de perles, chinées dans d'anciens ateliers de broderie parisiens. Ici, tout est classe et élégance, chaque bouton, chaque étoffe à son histoire : boutons en bakélite des années 30 ou en céramique faits main, chutes de soie de chez Saint-Laurent (son maître absolu, mais Mademoiselle Chanel n'est pas loin non plus)... L'ombre de son arrière grand-mère plane sur l'atelier avec un chemisier noir aux formes intemporelles installé sur un mannequin, mais c'est sa mère qui l'a sans doute le plus inspiré par son extrême goût pour les toilettes ultra féminines et raffinées lorsqu'elle se rendait à des soirées alors qu'il était enfant.
En ce qui concerne les jupes pour homme, Julien raconte qu'il y a environ 6 ans, il a découvert le kilt et qu'après être parvenu à outrepasser les conventions, il s'est rendu compte du confort procuré par ce type de vêtement habituellement réservé aux femmes et décide de l'ajouter à sa collection homme en version longue.
La curiosité pousse à demander d'où vient le nom de son atelier (Amadis) et là encore, on découvre toute une histoire qui lui ressemble et qui allie ses deux passions : la musique et la couture avec des accessoires amovibles. Amadis, héros d'un roman de chevalerie espagnol du 16e siècle, inspira de nombreux musiciens dont Jean-Baptiste Lully qui créa un opéra éponyme en 1684. Pour l'occasion, le costumier imagina une manche amovible très ajustée et couvrant l'avant-bras boutonnée jusqu'au poignet qui fût baptisée "manche Amadis".
N'hésitez pas à découvrir la collection de Julien Silvéréano en boutique ou bien sur son site Internet de vente. Son travail a certes un prix mais c'est celui du "fait main" où chaque finition est élevée au rang de l'art.

** Le célèbre établissement Lesage à Paris fournit la quasi-totalité des broderies utilisées par les maisons de haute couture les plus réputées.*

Photos en couleur à voir en page 2

Julien Silvéréano, Atelier AMADIS
Domaine de Ligoure - 87110 Le Vigen
06 83 86 08 39 / contact@juliensilvereano.fr
www.juliensilvereano.fr / Facebook : Julien Silvéréano - Atelier Amadis. Ouverture les mercredis et jeudis après-midis : 14 h - 19 h. Le samedi 10 h - 17 h.

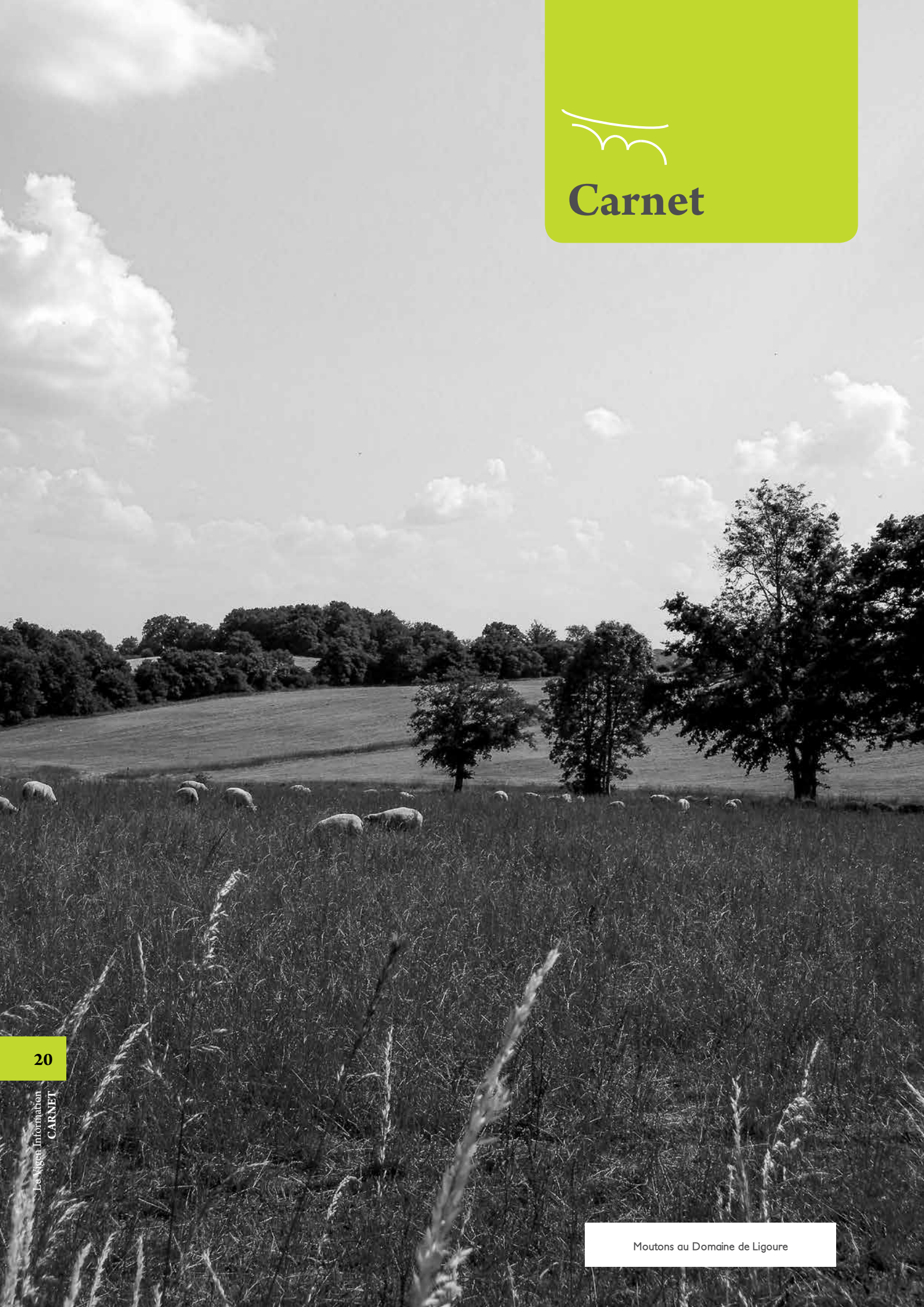

Carnet

Moutons au Domaine de Ligoure

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@wanadoo.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE (SIVOM)

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHÈTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Toutes les infos sur les autres déchèteries de Limoges Métropole : www.agglo-limoges.fr/fr/services/decheteries.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY-MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. Route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : jeudis 11 septembre et 11 décembre 2014.

TRANSPORTS

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle Saint-Lazare de la STCL. À noter : le circuit sera rallongé à la rentrée, son parcours sera communiqué sur les sites du Vigen et de la STCL. Tout sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr ou bien www.le-vigen.fr

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Sans abri : 115
- Appel d'urgence européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe médical du Vigen
16 avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de rééducation du Val de Briance. 4b allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPTISTE
Élodie SANTRAN
9 avenue Frédéric-Le Play
05 55 48 62 99

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas-Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9 avenue Frédéric-Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON
Bretet - St-M.-les-Brousses
05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD
Haut-Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix rouge française
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIÈRE
64 avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71
- Vincent RIVET
35 ch. Écoles de Boissac - Le Vigen
05 55 48 68 90 / 06 61 36 23 25

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence à la salle polyvalente les 2e et 4e lundis du mois, de 14 h à 16 h. S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32 rue Domnolet-Lafarge à Limoges.
05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil général de la Haute-Vienne
Maison du département
4bis avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la croix rouge.
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

Agenda

> Samedi 12 juillet, vers 21 h

Bal et feu d'artifice (vers 22 h 30), place de la Briance au Vigen

> À parti du 15 juillet, bibliothèque

Exposition sur Jean Jaurès pour la commémoration du 100e anniversaire de son assassinat

> Samedi 9 août

Concours de labours au Vigen

> Dimanche 17 août, 10h

Commémoration à la stèle du Mas-du-Puy

> 13 & 14 septembre

15e Endurance national aux Billanges (Solignac)

> À partir du 15 septembre bibliothèque Louise-Michel

Exposition sur le Conseil national de la Résistance

> Mercredi 17 septembre

Le club de l'amitié organise un voyage à Paris : déjeuner sur un bateau-mouche et visite de l'Assemblée nationale

> Dimanche 28 septembre, à partir de 10 h, salle polyvalente

"Méli-mélo de la Briance" organisé par l'association Culture et loisirs Val de Briance. Manifestation culturelle réunissant une trentaine d'auteurs, une vingtaine de peintres et des créateurs d'art. Entrée gratuite

> Samedi 4 octobre, 20 h 30, salle polyvalente

Loto du comité de fêtes

> Dimanche 5 octobre, à partir de 10 h, salle polyvalente

"3e vide grenier musical" organisé par l'association Crescendo. ACHAT/VENTE d'instruments de musique, cd, dvd, vinyles, partitions, sono… Ce vide-grenier est réservé aux particuliers. Entrée gratuite

> Samedi 18 octobre, salle polyvalente

Loto de l'A.I.C.A.

> Dimanche 9 novembre, 12h, salle polyvalente

Repas dansant organisé par le comité des fêtes

> Mardi 11 novembre, 11 h

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918. Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes souhaitant s'associer à cette journée du souvenir

> Samedi 15 novembre, 20 h
> Dimanche 16 novembre, 14 h 30
salle polyvalente

Spectacle du club de l'amitié

> Du 21 au 24 novembre, salle polyvalente

Exposition florale Claudia Paquet

> Dimanche 30 novembre, 12 h, salle polyvalente

Repas des aînés

> Samedi 6 décembre, 15 h, bibliothèque Louise-Michel

Ateliers de Noël pour les enfants. Gratuit

> Samedi 13 décembre, 15 h, salle polyvalente

Noël des minots !
(plus d'informations bientôt)

> Vendredi 19 décembre, 20 h 30, abbatiale de Solignac

31e concert aux chandelles organisé par l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen

À noter aussi

"L'an 632… déjà l'Europe avec des moines en chemin…"
Exposition gratuite visible durant tout l'été à l'abbatiale de Solignac organisée par l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen.

AVIS AUX LECTEURS DU VIGEN INFORMATION
Vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du magazine d'information (vie des associations, reportages...) ? Merci de transmettre votre texte par email à l'adresse suivante : site.mairie-le-vigen@orange.fr. En fonction de la place et de l'esprit du magazine, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier les articles qui lui sont adressés. D'avance merci de votre compréhension.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jean BREGER 16/11/13
Joséphine, Simone, Lucette GARCIA 27/12/13
Paul GRAINDORGE 14/01/14
Clémence PRADON 22/01/14
Charlie COSTE 9/03/14
Louna RIBIÈRE 23/03/14
Bastien, Paul SADRY 9/04/14
Lylou, Sophie DRUOT 12/04/14
Constance, Élise, Georgette, Andrée, Bernadette PEYRUSSIE 30/04/14
Lauryne MARGOUT 8/05/14
Eliot, Hubert BOUTIN 17/05/14
Lucas, Pierre BLANCHET 28/05/14
Noé, Roger, Maurice BOUILLET ANDRIEUX 29/05/14
Isma MERABET 30/05/14
Manéa, Loona DRIEUX 13/06/14
Liam, Claude, Lucien CHAUVIER 04/07/14

DÉCÈS

Marie-Thérèse GRANGER, veuve PARTHONNAUD 25/11/13
Nicolas, Emmanuel LÉONARD 11/12/13
Lydie Jeannine BRAQUEHAIS-PETIT, veuve DOUCET 20/01/14
Raymond BARNAGAUD 16/02/14
André, Léon ROUX 9/03/14
Bernard, Hubert LAFONT 25/03/14
André CHAMBON 5/04/14
Andrée Yvette VIGNAL, épouse DELON 10/04/14
Didier, André, Marie, Charles LATAPPY 16/04/14
Jean, Paul, René BAUDET 24/04/14
Wladimir CHMANIEVSKY 12/06/14
Andrée LAURENÇON, veuve NOUHAUD 07/07/14

MARIAGES

Sonja Irmgard Maria MAIERHOFER & Alexandre FAURE LAGORCE 7/12/13
Valérie Noëlle DONDAINE & Henry Jean Bernard DRAULT 5/03/14
Aurore Marielle BONGIBAULT & Julien, Aimé, Francis MULIER 31/05/14

Méli-mélo de la Briance

4ème édition

LE VIGEN

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014

LE PROGRAMME

10h ouverture du salon
11h inauguration
15h conférence sur le rôle des femmes pendant la guerre de 14-18 par JP Romain-Ringuier
16h dictée à l'ancienne
17h remise du prix de la Briance

INVITE D'HONNEUR
Jean-Guy Soumy

Tout au long de la journée

Rencontres, dédicaces avec les invités dans le **centre culturel polyvalent** ou sous les **chapiteaux**

A la bibliothèque concours de dessin pour les enfants, jeux et kimishibaï

Expositions dans **la salle du conseil municipal** : les châteaux et maisons bourgeoises du Vigen et mémoire de poilu du Vigen (qui étaient ces hommes dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts ?)

Visite de **l'église St Maturin** (selon avancée des travaux) par Renaissance de Solignac Le Vigen

LES AUTEURS

Andrieux Valérie
Aubard Yves
Bessaguet Marie
Bettinelli Mickaël
Bouchard Nicolas
Bouysse Franck
Brantus-Mainguy Delphine
Brutus Gérard
Depelley Jean
Dudognon Michel
Duges Daniel
Dussouchaud Christian
Gauthier-Bravard Christine
Gleize Mme
Gleize Georges-Patrick
Hardy Christian
Houdart Marie-France
Janicot Demaison Martine
Javelaud Corinne
Lainé Christian
Lesort Pierrette
Linol Franck
Mage Sandrine
Nivard Joël
Petinon Sylvie
Robert Maurice
Romain-Ringuier Jean-Paul
Soumy Jean-Guy
Valade Albert
Vidal Sébastien

LES PEINTRES

Carpe Sylvette
Célérier Monique
Chambord Rachel
Deleron Jean-François
Faucher Delphine
Gerardi Dominique
Laduranty Philippe
Lamaud Raymonde
Lamaud Yvette
Maes Marie Claude
Marengo Laetitia
Nicot Guerin Sandrine
Pailler Marie-Claude
Pavlik François
Peyrout François
Pidoux-Lebraud Michelle
Rambert Marylène
Sarrazin Marie

LES CRÉATEURS

Association des dentelières de Feytiat (dentelles aux fuseaux)
René COUDERT (jeux en bois)
Monica ORTEGA DELERON (création en papier maché)
Janine BASSARD (art textile)
Valérie LAIDET (biscornus et coussins en point de croix)
Geneviève DUBOST (encadrement)
Claire Flux Limosaïque (mosaïque)

Association Culture et Loisirs Val de Briance Section Bibliothèque

le Vigen

entrée gratuite

mairie
le Vigen
information
printemps-été 2014

Prochain numéro
HIVER 2014
À bientôt !